

**Relations internationales**

**REF : DVARI2012047**

**Signataire : CS/RH**

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

**RAPPORTEURS :** Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

**OBJET :**      **Contribution au Fonds Solidarité Mali - Sahel créé par Cités Unies France**

**EXPOSE :**

Dans le Nord du Mali, les élus tentent d'assurer le fonctionnement des dernières institutions en place, face aux exactions de groupes salafistes et sont de plus en plus démunis.

Depuis plusieurs mois, toute la zone saharo-sahélienne est touchée par une grave crise alimentaire.

Ce sont près de 300 000 Maliens qui sont aujourd'hui déplacés ou réfugiés dans les pays voisins, principalement le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et l'Algérie.

Les collectivités du Sud comme du Nord du Mali se mobilisent et organisent une solidarité entre elles. C'est entre autres par ce biais qu'il sera possible d'accéder directement aux populations restées sur place. Les ONG humanitaires présentes au Mali et dans les pays voisins seront associées à cette démarche, dont la première étape, incontournable, est l'échange d'informations précises sur la situation humanitaire.

A la demande des associations nationales de collectivités territoriales maliennes, en concertation avec le Ministre français des Affaires étrangères et son ministre délégué chargé du développement, plusieurs collectivités membres du groupe-pays Mali réunies le 2 juillet 2012, ont souhaité la création d'un fonds destiné aux collectivités maliennes et sahéniennes, directement touchées par la crise malienne.

Ce « Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel » sera géré de manière transparente par les collectivités donatrices. Elles en constitueront le comité de pilotage.

La création de ce fonds s'inscrit dans une démarche politique globale de soutien aux collectivités maliennes et sahéniennes concernées, à leurs associations et regroupements.

Il est proposé au conseil municipal de voter une contribution de 1500 euros à ce fonds.

Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2012047

Signataire : CS/RH

**OBJET : Contribution au Fonds Solidarité Mali - Sahel créé par Cités Unies France**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2007-147 du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers d'exprimer sa solidarité avec la population d'origine malienne vivant sur son territoire et son soutien envers les victimes de la catastrophe humaine par laquelle le nord du Mali est touché depuis janvier 2012,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 1500 euros (mille cinq cents euros) au « Fonds Solidarité Mali Sahel » mis en place par Cités Unies France.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 14/12/2012

Publié le : 18/12/2012

Certifié exécutoire le : 18/12/2012

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué